



CNE info 3 - UCLouvain - Avril 2025

Nous vous souhaitons un bon mois d'avril, espérant que grâce aux jours de congés supplémentaires obtenus lors de nos dernières négociations sociales, vous aurez l'opportunité de vous reposer quelques jours afin de recharger vos batteries pour le prochain trimestre.

Un poisson s'est glissé dans cette newsletter à vous de le démasquer.

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter automatiquement à partir du mois prochain, envoyez votre adresse mail à secretariat-cne@uclouvain.be

Délégation syndicale

- Au 1er janvier 2025 **tous les travailleurs en Contrat à Durée Déterminée (CDD) entant dans les conditions d'affiliation aux plans d'assurance groupe** sont, dès cette date, affiliés à un des plans de l'assurance groupe de l'UCLouvain. Tous les contrats ont été **juridiquement** adaptés en ce sens même si **opérationnellement** ces affiliations sont encore en cours d'encodage auprès de l'assureur de l'UCLouvain. Selon nos informations, en fonction des contraintes techniques, la situation opérationnelle de chacun serait mise à jour progressivement à partir de ce mois d'avril. Simultanément, l'université contacte les travailleurs qui ont été en CDD à l'UCLouvain depuis 2019 et avant le 31/12/2024, qu'ils soient encore présents à l'université ou non, dans le but de les informer que leur période d'occupation en CDD entre le 1/1/2019 et le 31/12/2024 sera reprise dans l'Assurance groupe. Il s'agit **d'un des résultats de notre négociation dans le cadre de l'assurance groupe**. Nous remercions les autorités d'avoir accepté de mettre en place tous les moyens nécessaires pour contacter ces personnes et régulariser leur situation, tant pour le personnel encore actif à l'université que pour les anciens membres du personnel. Merci également aux équipes des différentes administrations concernées pour leur travail et pour leur implication dans la mise en place de ces changements importants pour l'assurance de groupe.

- **Le 20 mars** sur la place de l'université, lors du **Festiv'âge**, nous avons pu récolter vos souhaits pour votre fin de carrière. Ceux-ci ont été remis aux autorités à la fin de l'évènement. La prochaine réunion sur les fins de carrière en présence de la direction est prévue le 12 mai. Nous espérons que nous pourrions trouver **un accord sur des mesures concrètes** que l'UCLouvain pourrait mettre en place afin de permettre aux membres du personnel de l'université de terminer leur carrière dans de bonnes conditions.



- Le **lundi 31 mars** : une action de mobilisation a réuni des travailleurs et des étudiants pour s'opposer aux mesures que le gouvernement Arizona veut mettre en place. Cette mobilisation n'est que le début d'un plan d'action. De nouvelles actions sont déjà prévues : actions de mobilisations **le 29 avril** et mobilisation des travailleurs du secteur non marchand **le 22 mai**. Plus d'informations à propos de ces actions suivront.



- Une assemblée **des mandataires FNRS** permanents et temporaires aura lieu **le mardi 15 avril** à Saint-Louis de 12h à 14h. Ce sera l'occasion de faire le point sur les différentes avancées obtenues grâce à l'Organe de Concertation et de Négociation (OCN) et d'écouter vos souhaits par rapport à votre mandat.

MARDI 15 AVRIL 12H

Assemblée Générale des mandataires FNRS

Que vous soyez doctorant-es, post-doctorant-es, mandataires permanents, venez prendre connaissance de notre travail, venez discuter avec nous !

Site Saint-Louis/UCL, salle des examens OM21Sdex
Accès : 6 rue de l'Ommegang, 1000 Bruxelles, 2ème étage

Pour tout renseignement veuillez contacter: marisel.denayer@uclouvain.be

Conseil d'entreprise du 24 mars 2025

- L'UCLouvain a mis sur pied le **Fonds Next**, avec les montants issus de la ristourne des cotisations patronales pour la partie recherche du travail des académiques. Le placement de ce fonds devrait générer un montant de 5 millions€ par an pour les prochaines années. L'utilisation de cette somme pour 2025 a été présentée au CE. Plusieurs intervenants ont participé à l'élaboration de ce projet **à l'exception notable des partenaires sociaux**. La délégation CNE a regretté qu'il n'y ait pas un euro cent dédié à la politique de fin de carrière alors que ce dossier a été présenté comme une priorité depuis 2023. Par contre 150 000€ ont été ajoutés au paiement de primes *one shot* pour le PAT en 2025. Nous espérons que l'attribution de ces primes se fera de manière transparente et objective.
- L'UCLouvain et les universités de la FWB s'interrogent sur **l'attitude à adopter face aux mesures prises aux États-Unis** dans les domaines académiques et de recherche. Faut-il accueillir les chercheurs américains en mal de budget parce qu'ils travaillent sur des thématiques moins soutenues ou honnies par l'administration trumpienne? Est-ce l'occasion d'engager des sommités mondiales dans certains domaines? À ce jour rien n'est fixé. Les membres du CE s'accordent en tous les cas sur le fait que l'aide aux chercheurs états-uniens devrait être supplémentaire à celle accordée aux chercheurs d'autres pays en difficulté (Rwanda, Ukraine, Palestine, par exemple).
- Les équipes informatiques continuent de travailler sur **le portail de l'UCLouvain**. Les problèmes majeurs sont : la recherche d'une meilleure réactivité, un accès aux contenus plus facile, un affichage correct des répertoires et des adresses postales. La plupart des problèmes sont liés au fournisseur externe. Il est demandé aux membres du personnel de signaler les problèmes rencontrés via le centre de service de l'AREC.
- Le Conseil d'entreprise a pris connaissance de la position du Conseil d'administration à propos des premiers résultats de l'enquête **Pulse-T**. Les membres du CA ont remercié la vice-rectrice à la politique du personnel et les équipes pour la qualité du travail réalisé. Les représentants du personnel se sont étonnés que le quotidien *Le Soir* ait pris connaissance des résultats de l'enquête et ait publié plusieurs articles sur l'UCLouvain très récemment. L'ensemble des membres du Conseil d'Entreprise s'inquiète de la fuite qui a mené à la publication des articles en question.

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) du 27 mars 2025

- Le CESI a présenté son **rapport** annuel pour la partie concernant les **risques psycho-sociaux**. On constate une augmentation du nombre de dossiers ouverts, il est possible que cette augmentation soit liée aux efforts consentis par l'institution en matière de prévention dans le domaine: cellule *Together* et enquête Pulse-T. La délégation CNE a demandé, pour les prochaines années, de disposer de statistiques sur une période de 5 ans.

- Le **rapport Respect** a également été présenté en séance. Celui-ci rassemble toutes les données relatives aux violences sexistes et sexuelles signalées dans l'institution par les étudiants et les membres du personnel, auprès de la VRPP, du VRAE, de la cellule *Together* ou des personnes de confiance. Les différents acteurs de la prévention s'accordent sur le fait qu'il est important que les personnes victimes ou témoins de VSS se manifestent auprès des canaux disponibles.
- Les autorités étudient la mise en œuvre de **la loi relative à l'interdiction de fumer** (loi du 26 mars 2024 modifiant la loi du 22 décembre 2009 instaurant une réglementation relative à l'interdiction de fumer dans certains lieux et à la protection de la population contre la fumée du tabac) dans certains lieux et à la protection de la population contre la fumée du tabac. La délégation CNE insiste sur la mise en place de solutions pratiques dans le cadre de cette modification.
- Suite au rapport de visite des lieux de travail sur le site de **Tournai**, la délégation CNE demande une mise en œuvre rapide de solutions permettant d'améliorer les conditions de travail sur ce site.

- Lien vers les procès verbaux du Conseil d'entreprise : <https://urls.fr/oJievp>
- Lien vers les procès verbaux du Comité pour la Prévention et Protection au travail : <https://urls.fr/zh3Yhw>

Savez-vous que?

- La délégation syndicale, le Conseil d'entreprise et le Comité pour le Prévention et la protection au travail sont compétents pour **l'ensemble des membres du personnel de l'UCLouvain** (académique, administratif et technique et scientifique) ainsi que pour une série **d'entités associées à l'UCLouvain** : l'institut De duve (sauf pour la délégation syndicale), le Certech, Louvain Cooperation, l'asbl ISA, les restaurants universitaires, la crèche Pomme d'Happy, Inesu Immo, Inesu Promo, l'aula Magna, le musée L, l'université des aînés, le Placet. Toutes celles-ci font partie de ce qu'on appelle l'Unité technique d'exploitation (UTE). Si vous faites partie d'une de ces entités ou si vous êtes membre du personnel de l'UCLouvain et que vous avez une question, n'hésitez pas à nous contacter.
- Une **grande chasse aux œufs** sera organisée dans les halles le dimanche 20 avril. Ceux qui participeront pourront rentrer leurs prestations en heures supplémentaires . Si vous souhaitez plus de renseignements contactez-nous à l'adresse **sardines2025@outlook.fr** .

Évènements à venir

Dates à épingler dans votre agenda

1 avril : Rencontre mensuelle de la délégation syndicale avec la direction

15 avril : Assemblée générale des mandataires FNRS de l'OCN

22 avril : Conseil d'entreprise

24 avril : Comité pour la prévention et la protection au travail

29 avril : Journée d'actions syndicales contre les mesures du gouvernement Arizona

Contact

N'hésitez pas à partager avec nous votre réalité de terrain ou à nous poser des questions par rapport à votre situation individuelle ou des questions plus collectives à l'adresse : secretariat-cne@uclouvain.be

Adresses

- Les bureaux de la délégation syndicale permanente se trouvent Chemin du Cyclotron 2, Bâtiment de Hemptinne, Aile B - 1er étage, 1348 Louvain-La-Neuve. La délégation syndicale CNE dispose aussi de bureaux sur les autres sites et se tient à votre disposition sur rendez-vous : secretariat-cne@uclouvain.be.
- La liste des représentants CNE dans les différents organes de concertation est accessible par le lien suivant: <https://urls.fr/kWDxIc>. N'hésitez pas à prendre contact avec une des personnes élue ou à envoyer un mail à l'adresse secretariat-cne@uclouvain.be.
- Vous trouverez de très nombreuses informations sur le site de la délégation CNE- UCLouvain: <https://www.desy.ucl.ac.be>.